



POLYNÉSIE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU DIALOGUE SOCIAL
DES AFFAIRES INTÉRIEURES,
DE LA COMMUNICATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,
*chargé des relations avec
l'Assemblée de Polynésie française et
le Conseil économique, social et culturel
porte-parole du gouvernement*

SÉRVICE
DU PERSONNEL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le chef de service

CONCOURS EXTERNE DE TECHNICIEN DE CATEGORIE B

EPREUVE TECHNIQUE

Spécialité « Technicien en Aquaculture »

Le Mardi 21 décembre 2004 de 08H00 à 11h00 – coefficient 4

Il est demandé aux candidats de répondre à l'un des deux sujets proposés.

POSTE DE TECHNICIEN EN AQUACULTURE

SUJETS PROPOSES POUR L'ÉPREUVE TECHNIQUE

SUJET 1 :

Aujourd'hui, vous devez effectuer une expertise technique auprès d'une ferme d'élevage de crevettes *Litopenaeus stylirostris* de 10 hectares en bassins en terre.

Vous avez une journée pour faire un premier point avec le fermier et ses techniciens.

Décrivez dans un premier temps l'ensemble des questions techniques, économiques et environnementales que vous allez poser au fermier et les réponses attendues pour avoir une idée la plus précise possible de la situation de la ferme.

Décrivez ensuite quelques propositions de suivi continu des paramètres techniques et économiques que vous jugez essentielles à mettre en place en collaboration avec le fermier.

SUJET 2 :

Un investisseur vient vous voir pour vous soumettre son projet de développement d'une ferme de pisciculture lagonaire tropicale en cages en Polynésie française.

Décrivez les paramètres essentiels à évaluer pour la faisabilité technique et économique de son projet.